



Date d'adhésion au Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) : Novembre 2010

Plateforme nationale multi-acteurs pour la nutrition : Groupe de travail multisectoriel

Point focal SUN du gouvernement / Coordinateur de pays SUN : María Abigunda Tarazona Alvino, Vice-ministre des politiques et de l'évaluation sociale, ministère du Développement et de l'Inclusion sociale

SITUATION DE LA NUTRITION DANS LE PAYS

→ Indicateurs nutritionnels annuels dans le pays du Rapport sur la nutrition mondiale :

<https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/latin-america-and-caribbean/south-america/peru>

● Plateforme multi-acteurs (MSP) nationale

Date de création : Non applicable

● Un plan d'action annuel de la MSP existe

● Mécanisme de coordination infranational de la nutrition

● Des MSP infranationales existent

● Les MSP infranationales disposent de plans d'action annuels

●●● Plan national de nutrition

Plan national de sécurité alimentaire 2019-2021 –

<https://scalingupnutrition.org/resource-library/national-nutrition-plan-peru>

● Cadre / plan de plaidoyer et de communication

Alimentation et nutrition saines

Présence de réseaux SUN dans le pays

● Réseau de la société civile du Mouvement SUN

● Réseau du secteur privé SUN

● ONU Nutrition

● Réseau des universitaires SUN

● Réseau des donateurs SUN

● Autres : p. ex. jeunes, parlementaires, médias

Financement pour la nutrition

● Une stratégie de mobilisation des ressources existe

● Exercice de suivi budgétaire conduit cette année

● Défis de financement identifiés cette année

● Dépenses intérieures sur la nutrition suivies

● Oui ● En cours ● Non ● Chiffré(s) ● Cadre de suivi et évaluation

PRIORITÉS DU PAYS EN 2022

→ Définition et intégration d'initiatives efficaces dans les outils de gestion en vue de réduire le surpoids et l'obésité.

→ Activation du Groupe de travail multisectoriel, formé dans le cadre des mécanismes d'articulation et d'action conjointe pour la mise en œuvre du programme budgétaire axé sur les résultats concernant le développement précoce de l'enfant.

→ Suivi et accompagnement dans la mise en œuvre du programme budgétaire axé sur les résultats concernant le développement précoce de l'enfant pour surveiller les progrès accomplis ainsi que la réduction des inégalités relatives à la malnutrition.

BONNE PRATIQUE DU PAYS PARTAGÉE EN 2021

Thème : Coordination territoriale

Titre : Gestion territoriale pour la fourniture de services

Description : La stratégie territoriale intitulée «Les enfants d'abord» permet d'accroître l'accès en temps opportun à l'ensemble complet de services qui contribuent, d'une part, au développement de l'enfant, de la grossesse à l'âge de cinq ans, grâce à la coordination intersectorielle et intergouvernementale et, d'autre part, à la prise de décision à différents niveaux.

POINT SUR LES PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES (OS) SUN 3.0

→ OS.1 Renforcer et préserver des cadres politiques et de plaidoyer solides

Dans le cadre de la politique de la petite enfance, la conception et la mise en œuvre du programme budgétaire axé sur les résultats concernant le développement précoce de l'enfant représentent tant une possibilité qu'un défi pour la gouvernance, en raison des mécanismes d'articulation et d'action conjointe requis entre les secteurs impliqués dans ladite mise en œuvre. Le ministère du Développement et de l'Inclusion sociale est à la tête de ce processus. La politique nationale multisectorielle en faveur des filles, des garçons et des adolescents à l'horizon 2030 prévoit également des initiatives autour de la nutrition. Celles-ci garantissent en outre des soins et des traitements de santé complets pour les femmes enceintes, les filles, les enfants, les adolescents et leur famille, de bonnes conditions d'habitabilité et un foyer décent, ainsi que l'accès à l'eau et à l'assainissement au sein des habitations.

→ OS.2 Élaborer et aligner des priorités d'action de pays communes

Le pays a aligné la politique et les programmes relatifs à la nutrition et au développement de l'enfant sur les engagements internationaux en s'appuyant sur un cadre commun de résultats ainsi qu'une gestion axée sur les résultats. L'ampleur et la complexité du travail autour de la petite enfance exigent une coordination multisectorielle et intergouvernementale, laquelle faisant encore l'objet d'une étude.

Des initiatives sont déjà en place pour encourager la coordination entre les différents secteurs et niveaux. On peut citer le plan multisectoriel de lutte contre l'anémie, la stratégie territoriale intitulée «Les enfants d'abord», la budgétisation basée sur les résultats, les mécanismes d'incitation (générant des engagements pour garantir un suivi adéquat) ainsi qu'un travail complémentaire et articulé.

→ OS.3 Forger et renforcer les capacités du pays

Le pays est en voie d'atteindre ses objectifs nationaux, mais d'importants défis et lacunes subsistent. Des zones de malnutrition, sous toutes ses formes persistent. Il est impératif d'adapter les initiatives aux différents contextes, de mettre en place des stratégies différenciées par groupes d'âge et zones rurales/urbaines, et ce dans une approche interculturelle, et de continuer à améliorer le travail multisectoriel et intergouvernemental mené.

Les deux dernières années ont été complexifiées par la pandémie de COVID-19. Il a donc fallu innover et adapter les services liés à la petite enfance et à la nutrition. Par ailleurs, il est nécessaire de promouvoir les évaluations et la recherche opérationnelle.

→ OS.4 Assurer une gouvernance du Mouvement SUN qui promeut le leadership du pays et les responsabilités des gouvernements, permet un alignement des ressources de toutes les parties prenantes du Mouvement SUN en soutien aux priorités du pays et renforce la redevabilité mutuelle à 360 degrés

Le groupe de travail multisectoriel chargé de définir des lignes directrices complémentaires pour l'action conjointe dans le cadre de la multisectorialité du programme budgétaire axé sur les résultats concernant le développement précoce de l'enfant, qui réunit 15 vice-ministres relevant de neuf secteurs de l'État, a été constitué par décret suprême. Malgré cette avancée l'institutionnalisation est encore faible, car les changements de gouvernement et de fonctionnaires dans les différents secteurs et la conjoncture politique et sanitaire liée à la COVID-19 ont limité l'activation et l'application de ce décret.